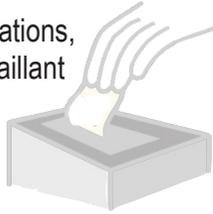


Notre ambition est de nous adresser à un maximum de salariés, car ces salariés n'ont pas ou peu de contact avec les syndicats.

Nous connaissons tous dans nos relations, nos proches, au moins un salarié travaillant dans les services de l'automobile.



Notre enjeu revendicatif n'est-il pas de conquérir les mêmes droits pour tous les salariés, petites ou grandes entreprises.



**JE, TU, ELLE, IL,  
NOUS ET VOUS  
NOUS SOMMES LA CGT  
DE TOUS LES SALARIÉS !**

Vous aussi, faites en sorte d'être impliqué dans la défense de nos métiers  
**Rejoignez-nous !**

J'adhère à la CGT



Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

Mail:.....

FTM-CGT Activité Services de l'Automobile,  
263 rue de Paris, Case 433, 93 514 Montreuil  
Tél: 01 55 82 86 28 / servicesauto@ftm-cgt.fr



**La CGT est présente pour vous aider.**

# **SALARIÉS DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE**



La Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT revendique entre autre :

- **Un Smic à 2 000 euros bruts**
- **Une prime d'ancienneté**
- **Un 13<sup>ème</sup> mois**
- **La retraite à 60 ans pour tous**
- **La reconnaissance de la pénibilité**

**FAISONS RESPECTER NOS DROITS  
ET GAGNONS-EN DE NOUVEAUX !**

Pour vous informer de vos droits, connaître votre convention collective, trouver votre interlocuteur FTM-CGT, connectez-vous sur [www.ftm-cgt.fr](http://www.ftm-cgt.fr)



# La CGT des services de l'automobile

## Salariés des services de l'automobile

Le syndicalisme a permis de nombreuses avancées sociales au cours de l'Histoire : congés payés, protection sociale, réduction du temps de travail etc. Aujourd'hui, les salariés doivent continuer à s'engager dans la lutte revendicative.

La branche des services de l'automobile comptabilise :  
**plus de 400 000 salariés**  
**plus de 100 000 entreprises**

Notre champ professionnel rassemble plusieurs filières, à savoir :

- Les auto-écoles,
- les garages,
- les loueurs,
- les parkings,
- les poids lourds,
- les services rapides,
- les stations service,
- les contrôles techniques
- la déconstruction et le recyclage.



**Toutes ces filières sont réunies au sein d'une seule et même Convention Collective Nationale des services de l'automobile.**

## Mêmes droits pour tous les salariés

Salarié dans une Très Petite Entreprise (TPE 11 salariés) ou grande entreprise, connaissez-vous votre Convention Collective ? Est-elle appliquée ? Vos droits sont-ils respectés ?

Afin de garantir vos droits, vous disposez d'une Convention Collective Nationale des services de l'automobile.



### MINIMA GARANTIS

Au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, nos salaires minima garantis évoluent. Aucun salarié ne peut être payé en dessous de ces minima conventionnels négociés dans la branche.



### PREVOYANCE

La Prévoyance est obligatoire dans la convention, vous êtes couvert lorsque vous êtes en maladie (par exemple jusqu'au 45<sup>ème</sup> jours de maladie, maintien du salaire, et du 46<sup>ème</sup> jours au 181<sup>ème</sup> jours, c'est la prévoyance qui prend le relais....)



### CAPITAL DE FIN DE CARRIÈRE

Au moment de votre départ à la retraite, vous pouvez percevoir une indemnité de fin de carrière versée sous réserve de condition d'âge et d'ancienneté dans la profession.

Des salariés qui, comme vous, travaillent dans des filières différentes participent chaque mois à des réunions afin de négocier et d'acquérir des droits nouveaux, et organisent des consultations régulières afin d'améliorer la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile.

**IRP Auto-APASCA**  
**L'Association Paritaire de l'Action Sociale et Culturelle de l'Automobile.**

### Connaissez-vous IRP Auto-Aspasca ?

Le grand Comité d'Entreprise pour tous les salariés, petites, moyennes et grandes entreprises....

IRP Auto-Aspasca vous accompagne au sein de votre vie quotidienne, dans des domaines aussi variés que les vacances, les loisirs et les spectacles, les séjours scolaires, les études des enfants.

IRP Auto-Aspasca favorise l'insertion des jeunes salariés en contrat de professionnalisation dans la vie active, avec des prestations adaptées en contribuant notamment au financement de l'apprentissage de la conduite automobile et de la moto.

**N'hésitez pas à nous renvoyer le bulletin ci-contre ou à nous interpeller au numéro de téléphone mentionné.**

